MAIRIE DE LESCURE D'ALBIGEOIS 81380

EXTRAIT

Reçu en préfecture le 27/06/2023 Publié le 27/06/2023

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

DU REGISTRE DES DÉL ID: 081-218101442-20230620-DELIB_24_2023-DE **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers En exercice: 27

> Présents: 20 Votants: 25

convocation: 13/06/2023 Date d'affichage: 13/06/2023

Date de

Numéro: 24/2023

SÉANCE DU 20 JUIN 2023

Le 20 juin 2023, à 18h00 heures, le Conseil Municipal de LESCURE D'ALBIGEOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Élisabeth CLAVERIE, Maire.

Présents: Elisabeth CLAVERIE - Bernard DELBRUEL - Marie LACAN - Gérard TOUREL - Daniel DERRAC - Nelly FACCA - Huguette DELPY-SOUTADE - Michel ALBENGE -Thierry MONTBROUSSOUS - Françoise CHINCHOLLE - Franck GARRIC - Marie-Pierre CAMBON - Philippe FOULCHE - Ghislain PELLIEUX - Sylvie CLERGUE - David POUTRAIN – Nathalie JALBY – Claudette ROUQUETTE-BAULES – Maxime FONTANILLE Bénédicte CATHALAU

Absents excusés représentés : Bruno BARDES (E.CLAVERIE) – Stéphanie RAYMOND (C.ROUQUETTE-BAULES) – Guy INTRAN (S.CLERGUE) – Kadour SAMET (B.DELBRUEL) - Eric ALBERT (G.PELLIEUX).

Absents non excusés non représentés : Xavier PETIT – Francis SALABERT Secrétaire de séance : Bernard DELBRUEL

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01 JUILLET 2023

Dans le cadre de l'avancement de grade au choix, deux agents remplissant les conditions nécessaires ont été proposés au tableau d'avancement de grade au titre de l'année 2023.

Compte tenu des besoins du service, de la qualité professionnelle des agents concernés, des lignes directrices de gestion, ainsi que du ratio unique d'avancement de grade dans la collectivité fixé à 100 %, il vous est proposé de transformer :

Un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe de IB 368 (IR 397) – IM 341 (IR 361) à IB 486 – IM 420

En

Un poste d'adjoint administratif principal 1ère classe de IB 388 (IB 397) – IM 355 (IM 361) à IB 558 – IM 473

Et

Un poste d'adjoint administratif territorial de IB 367 (IR 397) - IM 340 (IR 361) à IB 432 - IM 382

En

Un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe de IB 368 (IR 397) – IM 341 (IR 361) à IB 486 - IM 420

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu le Code Général de la Fonction Publique
- Vu la délibération n° 43.2007 du conseil municipal du 23.06.2007 fixant le ratio unique de 100 % pour la procédure d'avancement de grade de la collectivité,
- Vu la délibération n° 48.2021 du 20.09.2021 présentant les lignes directrices de gestion
- Vu la délibération n° 17.2023 du 03.04.2023 portant modification du tableau des effectifs à compter du 01.06.2023,

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de modifier le tableau des effectifs à compter du 01.07.2023 comme suit :

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 27/06/2023

		1 abilo i	0 2.700,202		
EFFECTIFS À TEMPS COMPLET ID: 08		1-218101442-20230620-DELIB_24_2023-			
Cadres d'emplois	Grades		Temps de travail	Nombres d'emplois ouverts	Nombres postes pourvus
FILIÈRE ADMINISTRATIVE					
Directeur Général des services des communes	Directeur Général des Services des communes de 2000 à 10 000 habitants		тс	1	1
	Rédacteur principal 1ère classe		TC	0	0
Rédacteur	Rédacteur principal 2ème classe		TC	1	0
Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal 1ère classe		TC	4	3
	Adjoint administratif principal 2ème classe		TC	2	2
	Adjoint administratif territorial		TC	1	2
Total administratif à temps complet				9	8
FILIÈRE TECHNIQUE	·				
Ingénieur territorial	Ingénieur		TC	1	1
Technicien territorial	Technicien Principal 1ère classe		TC	1	1
Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe		TC	2	2
	Adjoint technique principal 2ème classe		TC	3	3
	Adjoint technique territorial		TC	7	7
Total filière technique à temps complet				14	14
	EFFECTIF À TEMPS NON COMPLET				
Cadres d'emplois	Grades		Temps de travail	Nombres d'emplois Ouverts	Nombres postes pourvus
FILIÈRE TECHNIQUE					
Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe		33.37	1	1
			33	1	1
			30	1	1
	Adjoint technique territorial		32.85	1	1
			8.53	1	1
			33.37	0	0
			34.26	1	1
			23.28	1	1
			24.43	1	1
Total technique à temps non complet				8	8
FILIÈRE MÉDICO-SOCIAL	E				
A.T.S.E.M	A.T.S.E.M principal 1ère classe		31.32	1	1
	A.T.S.E.M principal 2 ^{ème} classe		30.50	1	1
			34.50	1	1
			31.32	0	0
Total médico-social à temps non complet				3	3
	TOTAL EFFECTIF			34	33

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire, Élisabeth CLAVERIE

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : http://www.telerecours.fr.